



Nos abonnés qui sont pour déménager au ter Mal prochain, voudront bien nous en donner avis, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans la réception du journal.

LA MINERVE

Mercrèdi matin, 29 Avril 1874.

Nos quatorze Depuis que la section d'illustration est commencée, nos quatorze illustres chefs ont donné à quelques-uns d'entre eux de leur savoir-vivre. C'est peu flatter à dire, mais nous croyons qu'il serait difficile de réunir ensemble, en choisissant dans la chambre actuelle, un plus grand nombre d'hommes aussi peu à la hauteur de leur position.

Lorsque Sir John était au pouvoir, les journaux rouges ne paraissent pas d'invectives à l'adresse de ses collègues, gens incapables et impuissants comme on n'en avait jamais vus. Et pourtant, qui diraient ces mêmes journaux, s'ils voulaient oublier leur esprit de parti et appliquer à leurs maîtres la mesure qui leur a servi à mesurer les autres? Ils sont tellement à genoux devant leurs maîtres, qu'ils ne peuvent les voir, et l'impertinence avec laquelle ils attaquent les anciens ministres nous porte à croire qu'ils s'imaginent avoir installé des demi-dieux à Ottawa.

Quelle idée originale, quel plan à lui, le nouveau ministre a-t-il conçu! Nous le demandons à tous les détracteurs de l'ancien ministère, et si l'on nous en cite un ou un, nous nous engageons à faire amende honorable. Quelle réforme a-t-il opérée, qu'on nous la montre? La seule qu'il puisse mettre à son crédit, c'est la destitution d'employés capables pour les remplacer par des nullités rouges des plus avérées, des gens qui n'ont jamais su faire œuvre de leur dix doigts, sinon pour applaudir les maîtres d'aujourd'hui.

A tour de rôle, les ministres viennent révéler à la Chambre ce qui leur manque au semaine dernière, M. Hoss essayait de donner des explications sur le crédit demandé pour la milice, et il était complètement son discours. Forcé fut à M. MacKenzie de couvrir la retraite du ministre chargé de veiller sur la patrie.

M. Burpee n'a pas encore desservi les mérites, et pour cause. Il est vrai qu'il n'a pas trop de temps pour calculer les profits que lui rapportera le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, que lui, ministre, construit comme entrepreneur, pour le gouvernement. Il fallait attendre le régime de la réforme pour voir parler scandale.

Quant à M. Cartwright, le public est fixé sur son compte, et il partage l'opinion qu'exprimait en 1870 M. Cauchon sur le ministre des finances. « Ses plans étaient alors tellement mauvais, que personne du côté de l'opposition ne voulait les suivre. » Il est vrai que M. Cauchon a varié depuis, mais on devait s'y attendre. Depuis la Conférence, il a toujours tenu à être bien avec les différents ministres des finances: il leur a prodigué l'encens, comme s'il croyait qu'ils lui permettraient de plonger ses doigts crochus dans les profondeurs du coffre public.

Parler de nos représentants du Bas-Canada, après leur conduite de la semaine dernière, ce serait choses insipides. Exiger d'eux les brillantes qualités qui font les hommes d'état, ce serait trop demander, mais nous devons espérer les voir résister aux grilles rouges collègues et non pas sacrifier nos intérêts. Qu'importe nos intérêts à M. Dorion? Il n'a plus aucun motif à rendre au peuple. Dans trois mois il sera juge en chef par le fait du ministre de la justice. Mais ce qu'il y a de malheureux, c'est qu'il ait entraîné à sa suite maintes gens qui ont un compte à rendre au peuple.

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

ACTUALITÉS.

Les anciens zouaves pontificaux des Trois-Rivières ont fait chanter un Te Deum solennel pour le repos de l'âme du général Hugh Murray, tombé sous les murs de Manrèse, Espagne.

Le Rév. M. F. R. Basileau a été nommé chapelain de l'Hôtel-Dieu à Québec.

Le nouveau collège industriel et commercial d'Iberville sera ouvert le premier septembre prochain.

La Gazette de Soré dit qu'il est probable qu'un des bateaux à vapeur de la Compagnie de Richelieu pourra se rendre à Montréal à la fin de cette semaine.

Les RR. PP. Arnaud et Lécasse, missionnaires à Betsimisaraka, sont arrivés samedi à Québec.

D'après nos correspondances adressées à un journal de Paris, il paraît que plusieurs centaines de zouaves pontificaux français combattent sous la bannière royale de don Carlos.

Kenzie, revenu à lui-même, déploierait ses paroles déclamatoires. Nous croyons qu'il est trop courtumier du fait pour être accessible à ce sentiment de regret. Il pense avoir bien parlé. C'est donc une habitude. Voyez la lettre qu'il écrivait, avant la session, aux commissaires de l'Hôtel de Montréal, et dites si jamais un homme bien élevé parlerait ce langage de tyrannisme à ses domestiques.

Il y a beaucoup de gens de bon ton dans les rangs ministériels. Ils doivent souffrir des incartades de leur chef. Pourquoi ne lui ont-ils pas dit de passer quelques heures à la bibliothèque en relation intime avec le Manuel de la civilité puérile et honnête?

Canal de la Baie Verte. L'ingénieur en chef des Travaux Publics, vient de soumettre son rapport sur le Canal de la Baie Verte. Ce rapport est basé sur les observations personnelles de M. Page, et surtout sur les rapports et les plans de M. G. F. Baillargé, l'assistant-ingénieur en chef, à qui avaient été confiées les explorations et les études préliminaires sur cet important ouvrage.

Le tracé de M. Baillargé, approuvé par M. Page, a donné lieu de très-vives attaques de la part de M. S. Keefer, ex-ingénieur en chef des Travaux Publics, appuyé de M. Goszki, ingénieur civil du Haut-Canada, et cette lutte entre ingénieurs est pour beaucoup dans l'intérêt qui s'attache au rapport actuel.

M. Page passe en revue le tracé de M. Baillargé et celui de MM. Keefer et Goszki; discute, compare et critique ces projets avec beaucoup de science pratique, et le lecteur à la fin du rapport demeure convaincu que MM. Keefer et Goszki ont subi un érébisme mémorable.

La réputation de M. Keefer comme ingénieur avait déjà reçu un fort échec, dans ses articles sur le nouveau tracé du Canal Welland, approuvé par M. Page. Dans son rapport sur la Baie Verte, M. Page démontre, entre autres choses:

1o. Que M. Keefer manie de renseignements et de plans détaillés de son exploration, n'a su produire qu'un plan très-inexact.

2o. Que son plan d'entrée du canal dans la Baie Verte était absurde, devant coûter des sommes fabuleuses et n'offrir aucune garantie de permanence.

3o. Que l'entrée du canal dans la Baie de Fundy avait, entre autres défauts, celui d'être à peu près inaccessible, à cause des courants, des vents dominants, des écueils, etc.

4o. Que son système d'alimentation du canal était complètement inefficace.

5o. Que le coût probable des ouvrages, \$5,317,000, était basé sur des évaluations beaucoup trop faibles, sans compter des omissions qui s'élevaient à la bagatelle d'un demi-million de piastres environ.

En passant en revue le tracé de M. Baillargé, M. Page fait ressortir la grande supériorité de talent professionnel de son assistant sur ses détracteurs. Non seulement toutes les objections mentionnées ci-dessus sont prévues et surmontées, mais ses plans, rapports et estimés sont à l'abri de toute critique.

Ce rapport de notre ingénieur en chef, suivi du rapport de M. Baillargé, forme un pamphlet de 89 pages rempli des renseignements les plus utiles pour ceux qui s'intéressent aux grands travaux publics.

M. Page publie à la fin du rapport une lettre signée de M. S. Keefer. C'est un trait de malice assez spirituel. Le style et le fond de cette lettre ne sauraient donner une haute idée de l'auteur et elle sent trop le «*été-tô*» à la que je m'y mette. Elle contient cependant une pensée sublime. M. Keefer après ses explorations demande un dessinateur pour faire ses plans, disant qu'il n'a encore rien déposé sur le papier, mais que tout est là: «*dans sa cervelle*».

Les marchands de nouveautés de Toronto ont blâmé beaucoup des droits qui ont été imposés sur les soieries.

Le Lieutenant-Colonel French devait arriver, hier, à Toronto pour prendre le commandement de la gendarmerie à cheval de Manitoba.

M. Woodworth, député du comté de King, à la législature de la Nouvelle-Écosse, a accusé, hier, l'onteur de la chambre de cette province d'avoir détourné des fonds qu'on lui avait confiés.

Le Rév. P. Heenan a été nommé Vicaire-Général du diocèse de Hamilton, par Mgr. Crinain.

M. F. E. Cornish, maire de Winnipeg, Manitoba, est arrivé avant hier à London, Ont.

Un parti d'ingénieurs, sous la direction de M. Linday, est en ce moment à reprendre les lignes déjà tracées pour le canal de la Baie Verte, entre la Commune et le Saint-Maurice.

D'un autre côté, M. Vassallo doit partir ces jours-ci pour aller acheter les terrains dans le comté de Mackinong, —*Continentaux*.

Nous lisons dans la Gazette de Soré: Les sociétés St. Jean-Baptiste des localités voisines de Soré ont l'intention de se rendre à Montréal le 24 juin prochain, afin d'y envoyer le moins des délégations, afin de prendre part à la grande fête nationale qui se prépare pour ce jour-là. Nous espérons que Soré ne restera pas en arrière de ce beau mouvement patriotique, mais qu'on prendra les moyens de figurer dignement dans cette célébration si éclatante de la St. Jean-Baptiste.

Nous lisons dans le Messenger Franco-Américain, de New York: La crue des eaux du Mississippi est loin de s'arrêter; les dépêches qui nous parviennent témoignent au contraire de la triste situation où sont les habitants de la Louisiane.

Les cinq millions d'habitants des contrées voisines de la rivière ont subi des pertes énormes. Plusieurs milliers de personnes ont été complètement ruinées.

Les messieurs dont les noms suivent ont été nommés juges de paix: M. Jos. Archer, Jr., de Québec; M. William Parsons et Norbert Roy, de Wolfestown, et M. M. Téléphone Darners, de St. Fortunaud de Wolfestown pour le district de St. François; M. Julien Brousseau et Louis Grondin, de Laprairie, pour le district de Montréal; M. F. X. Marquis, de St. Joseph de Lévis; F. Bourassa; de St. Louis; de St. Rienne de Lauzon, Charles Dugas, de M. Lambert, et Benjamin Paquet, de St. Nicolas.

MM. John Dunn, André D'Éproux, Pierre Gagnon, Pierre Doré, Louis Grondin et Julien Brousseau, ont été nommés commissaires pour la décision sommaire de petites causes dans la paroisse de Laprairie.

Le Journal Officiel de la république française publie les lignes suivantes relatives à l'évasion des déportés de Nomme: Le gouvernement a reçu des dépêches datées de Nomme, 2 avril, et de Sydney, 5 avril, au sujet de l'évasion de six condamnés à la déportation dans une enciente fortifiée, parmi lesquels figurent Rochefort, F. Groussier, Jourde et Desclaux. Les dépêches ne donnent pas distinctement les noms des deux auteurs.

Ces condamnés se sont échappés à bord d'un navire anglais parti de Nomme pour l'Australie et sont arrivés à Sydney. Ce navire nouvelle arrivait à l'île de Londres, communiqué par le gouvernement anglais à l'ambassade de Londres.

Le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, en tournée au moment de l'évasion, a fait à son retour commencer une enquête rigoureuse. La justice militaire est saisie. Dès les premiers bruits qui s'étaient répandus, le ministre de la marine avait chargé un officier-général de se rendre à la Nouvelle-Calédonie avec les pouvoirs nécessaires pour prendre les dispositions qu'on lui fait gravement exiger.

On communique au Messenger Franco-Américain une lettre datée de Port-au-Prince, Haïti, 17 avril 1874. Nous en extrayons ce qui suit: Nous sommes depuis quelques jours dans le plus épouvantable tour-bâbu politique que le gouvernement, tout comble de la mesure, se trouve dans une telle organisation qu'à tout moment nous nous attendons à un bouleversement général sur tous les points du pays. Les sénateurs de ce pays ont l'habitude main dans les affaires de gouvernement, et les ministres effectifs de la situation que les uns commencent à se retirer dans les consulats étrangers et les autres cherchent à s'évader du pays pour gagner la Jamaïque. En conséquence, les élections présidentielles n'ont encore pu avoir lieu.

Les incendiaires et les coupe-gorges ont commencé à me faire à l'événement leurs projets dévastateurs. Le pillage est à l'ordre du jour.

Nous lisons dans un journal américain: Le télégraphe nous signale, en Angleterre, une séance importante de la Chambre des Communes. M. Gladstone qui a été un ministre très remarquable, est un grand et formidable adversaire d'un ministre de ce genre, et il a obtenu la majorité à la Chambre des Communes, ce qui est bien plus agréable de faire de l'opposition que d'exercer le pouvoir. Attaqué par un grand parti de M. Disraeli, qui voulait lui faire perdre une censure par la Chambre à cause de sa non-éloquence à l'impudent agresseur, et sous la Chambre au-delà de la censure. L'assemblée lui a donné raison. Nous ne croyons pas que le nouveau chef de cabinet soit de force à lutter contre M. Gladstone.

FAUSSE ALARME.—Une alarme donnée de la baite 45, coin des rues Ottawa et Goldborne, vers deux heures et demie, hier, après-midi, ne s'étant qu'un feu de cheminée au No. 138 rue Ottawa.

LES CANADIENS.—On nous écrit de divers endroits, que de véritables nuées de canotiers sauvages s'abattaient sur les bords du lac Beau.

TELEGRAPHIQUE.—La Compagnie de Télégraphie de Montréal a écrit au Bureau au village de Cacouna, Québec. Son but a été de se rendre au St. Lawrence Hall, le premier de juin.

NOUVEAU JOURNAL.—On nous apprend qu'une feuille humoristique verra bientôt le jour à Montréal.

LES PILOTES DU FLEUVE.—L'année dernière il y avait trente-quatre pilotes qui ont été tués, et il en aura encore trente-sept. Ce sont tous des Canadiens, français et quatorze viennent de Deschambault. L'âge de ces pilotes varie de vingt-cinq à cinquante ans. Un journal fait remarquer que les personnes qui ont embrassé cette profession, vivent longtemps, car de ceux qui sont nés à la retraite, il y en a sept qui sont âgés de soixante à soixante-dix-neuf ans; l'un d'eux, le plus âgé des pilotes, a quatre-vingt-deux ans.

FEU.—Un feu qui a eu lieu hier, au coin des rues St. Paul et St. Pierre, a causé des dommages pour l'évaluation à environ \$20,000. La baisse appartenait à M. Smith, elle était assurée à l'assurance "Royal" d'Angleterre, pour la somme de \$5,000.

MORTALITÉ.—Il y a eu 169 enterrements dans les cimetières de Montréal, durant la semaine finissant le 25 du courant.

LA POLICE ET LES POMPIERS.—Le salaire des hommes de police est augmenté comme suit: Les sous-chefs, les agents, les sergents et les fonctionnaires-sergents ont été augmentés de 10 pour cent; les pompiers ont reçu une augmentation de \$50, et le capitaine McRobie, du corps de sauvetage, a reçu une augmentation de \$100.

ARRÊTATION.—Un jeune garçon de bureau, nommé Caffery, a été arrêté hier, pour avoir volé \$450.

LE VOL.—La nuit dernière a été écœurée de plus remarquables vols. Le rapport des exploits de la police, il sera difficile de dire si la hardiesse des enfants d'aujourd'hui s'accroît ou si la surveillance de la police diminue. Bien des citoyens se posent ce problème en voyant chaque jour les vols commis par les enfants de ces cités corrompues des États-Unis. A quatre ou cinq endroits différents de la rue St. Laurent et de la rue Craig des effets de commerce évalués à plusieurs milliers de dollars ont été volés et recetés prestement et notre police vaillait.

Sur la rue Craig, on a même enlevé les doubles chaises d'un magasin de tabac, et l'on n'aurait pu s'y opposer sans se faire personnellement.

ARRÊTATION.—Un jeune garçon de bureau, nommé Caffery, a été arrêté hier, pour avoir volé \$450.

LE VOL.—La nuit dernière a été écœurée de plus remarquables vols. Le rapport des exploits de la police, il sera difficile de dire si la hardiesse des enfants d'aujourd'hui s'accroît ou si la surveillance de la police diminue. Bien des citoyens se posent ce problème en voyant chaque jour les vols commis par les enfants de ces cités corrompues des États-Unis. A quatre ou cinq endroits différents de la rue St. Laurent et de la rue Craig des effets de commerce évalués à plusieurs milliers de dollars ont été volés et recetés prestement et notre police vaillait.

Sur la rue Craig, on a même enlevé les doubles chaises d'un magasin de tabac, et l'on n'aurait pu s'y opposer sans se faire personnellement.

ARRÊTATION.—Un jeune garçon de bureau, nommé Caffery, a été arrêté hier, pour avoir volé \$450.

LE VOL.—La nuit dernière a été écœurée de plus remarquables vols. Le rapport des exploits de la police, il sera difficile de dire si la hardiesse des enfants d'aujourd'hui s'accroît ou si la surveillance de la police diminue. Bien des citoyens se posent ce problème en voyant chaque jour les vols commis par les enfants de ces cités corrompues des États-Unis. A quatre ou cinq endroits différents de la rue St. Laurent et de la rue Craig des effets de commerce évalués à plusieurs milliers de dollars ont été volés et recetés prestement et notre police vaillait.

Sur la rue Craig, on a même enlevé les doubles chaises d'un magasin de tabac, et l'on n'aurait pu s'y opposer sans se faire personnellement.

ARRÊTATION.—Un jeune garçon de bureau, nommé Caffery, a été arrêté hier, pour avoir volé \$450.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

CHAMBLAY.—On nous écrit de Chamblay: La cérémonie funèbre qui a eu lieu, dimanche 26, pour le repos de l'âme de feu le Rév. Père Lagier, a été réellement imposante.

La société St. Jean-Baptiste, ayant à sa tête, son président, M. J. O. Dion, assisté en grand nombre et des places d'honneur avaient été réservées aux membres du conseil.

Le comité composé de MM. S. Provost, N. Berger, E. Scott, G. Brunel, A. Perron et A. Dupuis avait en leur parti du bon vouloir concouru au Rév. Messire A. Thibault, chapelain de la société.

Un millier de verges de tentures avaient été mises à la disposition de l'écrit et la décoration du temple était d'une grande magnificence. Les chaises avaient été habilement disposées et une croix resplendissante de lumières s'élevait au-dessus du maître-autel produisant le plus bel effet.

MM. N. Larocque, L. Guignard, Char. Trudeau et L. Bouthillier occupaient comme garde-d'honneur, les sièges placés à chaque coin du riche étalage élevé au milieu de la grande nef.

Le chœur des élèves des collèges, a été à cet égard quelques amateurs, et bien entendu les chants funèbres de l'église, et tous ont droit aux remerciements de la société et de la paroisse, particulièrement pour le Rév. M. G. Daniel, pour leur dévouement au succès de cette partie importante de la cérémonie.

Le Rév. Messire Lagier, curé de St. Hubert a fait, avant le chant de l'Hébra, l'éloge funèbre du défunt et en quelques mots, il a retracé la vie du missionnaire infatigable et le dévouement pour le bien spirituel des âmes.

La collecte fut faite par MM. E. Scott, G. Brunel, fils, pour les nets, et MM. A. Gravel et G. Brunel pour les galeries.

Cette grande démonstration qui fait honneur à Chamblay, s'est terminée par le chant de l'Hébra, suivi de la messe par le Rév. M. G. Daniel, qui s'en est parfaitement acquitté.

ST. JEAN (Berthel).— Nous lisons dans le Franco-Canadien: — Le vapeur Champlain, qui a passé l'hiver dans le port de cette ville, remonta le fleuve à son fournaux samedi dernier. Le terme de sa première course a été Rouée Point, d'où il est revenu hier avec un certain nombre de bagages.

La corporation poursuit avec autant de succès que possible les négociations des rues. L'opération opérée à ces dernières un soulagement tout fait à comprendre.

BERTHIER.—On nous mande de Berthier que le magasin de M. Louis Tanchon, de cette ville, est devenu la proie des flammes, dans la nuit d'hier.

QUEBEC.—Les élections municipales dans les quartiers St. Roch et Jacques-Cartier ont été terminées au jour d'aujourd'hui, qui s'en est parfaitement acquitté.

ST. JEAN (Berthel).— Nous lisons dans le Franco-Canadien: — Le vapeur Champlain, qui a passé l'hiver dans le port de cette ville, remonta le fleuve à son fournaux samedi dernier. Le terme de sa première course a été Rouée Point, d'où il est revenu hier avec un certain nombre de bagages.

La corporation poursuit avec autant de succès que possible les négociations des rues. L'opération opérée à ces dernières un soulagement tout fait à comprendre.

BERTHIER.—On nous mande de Berthier que le magasin de M. Louis Tanchon, de cette ville, est devenu la proie des flammes, dans la nuit d'hier.

QUEBEC.—Les élections municipales dans les quartiers St. Roch et Jacques-Cartier ont été terminées au jour d'aujourd'hui, qui s'en est parfaitement acquitté.

JOE BOOTS CANTON, MONTREAL. JOE BEER'S ORIGINAL GENIUSES. Take away the Beer and you have the British Army and British Navy. Our beer, our stout, our whisky, our wine, our food and our clothes, are all made in England. And all our goods are made in England.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MEDICALE ET GENERALE SUR LA VIE LA "BRITON" DE LONDRES, ANGLETERRE. Etats devant être faits par les Compagnies d'Assurances, suivant les termes de l'Acte 31 Vic., Chap. 48, et devant être soumis au Parlement en vertu de la Section 14 du dit Acte.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE Feu et Marine Capital souscrit, excédant \$2,500,000 Ayant plus de deux mille Actionnaires. F. X. COCHU, Inspecteur des Agences.

DIVISION DES PROFITS EN 1873. CIE. D'ASSURANCE SUR LA VIE CANADA. Par des Profits de deux Annes.

ETNA INSURANCE COMPANY. COMPAGNIE D'ASSURANCE dite "COMMERCIAL UNION". BUREAU A MONTREAL 100, Rue St. Jacques.

VENTE PAR CREAN. PAR JOHN O. BROWN. VENTE DE MEUBLES, etc. J'ai reçu instruction de vendre VENDRE-DE l'ancien, au No. 36, rue Marguier, tous les Meubles de Ménage, etc. contenant en Sofa, Tables, Chaises, Buffet, Lits et Litelles, Tapis, Lave-mains, Porcelaine, Faïence, Verres, Couverts, etc. Vente à DIX heures. JOHN O. BROWN, Encanteur.

SALLES DE VENTES GENERALES. Le sousigné informe ses amis et le public qu'il a cause de son intention de transporter, le ter Mal prochain, sa place d'affaires aux magasins occupés par Bellier & Co., No. 22, rue Craig, il fera une vente d'un assortiment varié pour le voir tout à sa place d'affaires. N. B. Les personnes qui ont des marchandises de l'Île d'Orléans, etc. la vente sera sur rendez-vous, commençant à 7 h. 30 m., au No. 27, rue Notre-Dame.

J. A. HUDON, ENCANTEUR. No. 440 - RUE DUBHAM - No. 440. M. HUDON invite respectueusement ceux qui désirent disposer de leurs effets par vente à venir le voir tout à sa place d'affaires. N. B. Les personnes qui ont des marchandises de l'Île d'Orléans, etc. la vente sera sur rendez-vous, commençant à 7 h. 30 m., au No. 27, rue Notre-Dame.

SITUATION DEMANDEE. Un JEUNE HOMME de six ans d'expérience dans le commerce de Marchandises s'adresse par lettre à E. H. Bureau de la Minerve. SITUATION DEMANDEE. Un JEUNE HOMME de cinq ans d'expérience dans le commerce de Marchandises s'adresse par lettre à E. H. Bureau de la Minerve.

Moulins à Colon de V. Hudon. AVIS AUX ACTIONNAIRES. Les SECONDS et TROISIÈMES VERSEMENTS de DIX cent chaque sur les NOUVELLES ACTIONS de cette Compagnie, No. 18, rue de Breule (Nouvelle Bâtisse des Soeurs), comme suit: SECOND VERSEMENT... 10/100 le 1er Mai 1874. TROISIÈME... 10/100 le 1er Juin.

LES PERSONNES QUI DEMANAGENT LE PREMIER DE MAI, SONT PRIÉES DE DONNER TROIS JOURS D'AVIS PAR ECRI. Un Bureau de cette Compagnie, s'il n'a que le gaz est arrêté, autrement elles seront responsables pour tout le gaz qui passera par le compteur jusqu'à ce qu'il ait été arrêté.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ DE LA CITE. AVIS est par le présent dans un Divulgué de QUATRE POUR CENT. Le Capital versé de la Banque Jacques-Cartier, a été déclaré par le semestre courant, et sera payé à la Banque le 1er et 20 du mois de Juin prochain.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869. Dans l'affaire de DAVID MURRAY, de la Cité de Montréal, épicer et marchand, FAILLI. Je, sousigné, THOMAS S. BROWN, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869. Dans l'affaire de JAMES KYLE, de la Cité de Montréal, épicer et marchand, FAILLI. Je, sousigné, THOMAS S. BROWN, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau tous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se rendre à mon Bureau, Église de la Bourne des Marchands, rue Saint-Sacrement, dans la Cité de Montréal, le 1er et 20 du mois de Juin 1874, à TROIS heures P. M., pour l'examen public du fait et pour l'arrangement des affaires de la faillite en générale. Le fait est par le présentes notifiés d'assister à la dite assemblée.

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

Enquête du Bureau de Poste.

Lundi, M. J. T. Wright demanda la permission de produire des témoins pour renverser le témoignage donné vendredi dernier, par M. Emery, l'assistant-maire de poste, concernant son caractère.

M. James Arless, commis du Bureau de Poste et ensuite examiné, et dit qu'il ne croyait pas M. Wright son serment dans un cas où M. Palmer ou M. Emery seraient coupables.

Il a toutefois trouvé que M. Palmer était un employé fidèle et exact à remplir ses devoirs. Il le croit incapable de crimes dont l'accusé M. Wright, dit vouloir le faire croire.

Il ne trouve pas de ressemblance remarquable entre l'écriture ordinaire de M. Palmer et de la fac-simile de la lettre. M. Palmer se plaignait habituellement d'une certaine faiblesse à l'écriture, mais il n'a pas écrit d'une plume d'acier. Il a plusieurs fois examiné la fac-simile en compagnie de M. Palmer, et il n'a jamais vu changer de couleur dans ces circonstances.

Il n'a jamais aperçu aucun culpabilité dans son attitude ou ses manières. Interrogé par le président sur les motifs qui le portent à ne pas croire M. Wright sous serment, il répondit que c'est par la connaissance qu'il a de son caractère et par la facilité avec laquelle M. Wright porte à M. Palmer. Il a vu que dans l'exécution de la prison, il est capable de tout.

M. G. Emery, commis du Bureau de Poste, a été examiné, parlant de choses concernant M. Wright. R. de l'aurait aucun raison pour ne pas croire à son caractère.

M. G. H. Bishop, graveur, rend un témoignage important relativement aux points de ressemblance entre l'enveloppe adressée à M. Young et les enveloppes à l'usage du bureau. Il trouve une différence entre les deux.

M. Lofus rendit témoignage de la bonne conduite de M. Palmer, et dit qu'il ne voyait pas de ressemblance entre son écriture et celle de la lettre en question.

M. Bennett parla de la forme de l'enveloppe et ne dit rien d'important. M. A. A. Stinson fut examiné hier après-midi.

Discours de M. Caron sur le bill des élections. M. Caron : L'heure avancée de la soirée, ne me permet pas d'entretenir la Chambre de la question que nous discutons aujourd'hui ; je ne ferai que quelques remarques.

Je crois que le pays doit se féliciter de l'adoption de ce projet de loi, car, pour l'avoir d'une nation, il n'est rien de plus important que de reconnaître les bons soldats, les bons citoyens, les bons citoyens de ceux qui ont présidé aux destinées de cette même nation.

Je dois déclarer en entendant le discours de M. Caron, que j'ai eu l'honneur de lire, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier.

Je dois déclarer en entendant le discours de M. Caron, que j'ai eu l'honneur de lire, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier.

Je dois déclarer en entendant le discours de M. Caron, que j'ai eu l'honneur de lire, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier.

Je dois déclarer en entendant le discours de M. Caron, que j'ai eu l'honneur de lire, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier.

Je dois déclarer en entendant le discours de M. Caron, que j'ai eu l'honneur de lire, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier.

Je dois déclarer en entendant le discours de M. Caron, que j'ai eu l'honneur de lire, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier.

Je dois déclarer en entendant le discours de M. Caron, que j'ai eu l'honneur de lire, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier, et que j'ai lu avec un intérêt particulier.

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW, Encanteur.

VENTE D'UNE GRANDE QUANTITÉ De Meubles de ménage de première classe, tapis, pianos, etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW, Encanteur.

VENTE D'UNE GRANDE QUANTITÉ De Meubles de ménage de première classe, tapis, pianos, etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW, Encanteur.

VENTE D'UNE GRANDE QUANTITÉ De Meubles de ménage de première classe, tapis, pianos, etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE PAR ENCAN.

PAR DAVID FRASER, Encanteur.

MEUBLES DE MENAGE D'UNE QUALITÉ SUPERIEURE, PIANOS, ETC.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE PIANOS DE PHILIP Machineries, Outils et accessoires de manufacture de pianos, boîtes de pianos non finies et le droit de patente, etc., etc.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE PAR ENCAN.

PAR DEVANY & CIE, Encanteurs.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-DAVID MURRAY, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON, Encanteur.

THÈS DE CHOIX POUR LE COMPTE DE MM. GILLESPIE, MOFFATT & Co. A LEURS MAGASINS.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE PAR ENCAN.

PAR BARRETT & RAE, Encanteurs.

VENTE DE MEUBLES DE MENAGE, AUJOURD'HUI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

VENTE DE SYNDIC. IN RE-JAMES KYLIE, FAILLI.

Le consignataire se rendra à son magasin, 100 Craig.

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE.

Mardi, 28 avril.

Président—W. H. Brébut, Ecr. Magistrat de Police du District de Montréal.

Patrick Gafferty, commis, est accusé de faux. La cause est ajournée pour examen.

John Rudeloff est traduit à la Cour de Police pour avoir frappé et volé Pat. Bardeau.

La cause est ajournée.

Memorial Nécrologique.

Par M. G. GERMAIN.

Aujourd'hui, la tombe se ferme sur un citoyen aussi noble dans ses aspirations qu'humble dans ses manières, aussi loyal que bon patriote, aussi profond juriste que sage ami des beaux-arts, en un mot, sur un homme qui, pour s'être fait connaître, n'en a pas moins acquis par son seul mérite, l'estime et la confiance la plus assurée de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier.

Il est mort le 28 avril 1874, à l'âge de 66 ans, dans sa 66<sup>ème</sup> année de son âge.

Il est né le 28 avril 1808, à la ville de Montréal, dans une famille distinguée et honorable.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE.

Mardi, 28 avril.

Président—W. H. Brébut, Ecr. Magistrat de Police du District de Montréal.

Patrick Gafferty, commis, est accusé de faux. La cause est ajournée pour examen.

John Rudeloff est traduit à la Cour de Police pour avoir frappé et volé Pat. Bardeau.

La cause est ajournée.

Memorial Nécrologique.

Par M. G. GERMAIN.

Aujourd'hui, la tombe se ferme sur un citoyen aussi noble dans ses aspirations qu'humble dans ses manières, aussi loyal que bon patriote, aussi profond juriste que sage ami des beaux-arts, en un mot, sur un homme qui, pour s'être fait connaître, n'en a pas moins acquis par son seul mérite, l'estime et la confiance la plus assurée de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier.

Il est mort le 28 avril 1874, à l'âge de 66 ans, dans sa 66<sup>ème</sup> année de son âge.

Il est né le 28 avril 1808, à la ville de Montréal, dans une famille distinguée et honorable.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

Il a été un des plus zélés et des plus dévoués citoyens de son pays, et un des plus actifs et des plus intelligents de son époque.

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE.

Mardi, 28 avril.

Président—W. H. Brébut, Ecr. Magistrat de Police du District de Montréal.

Patrick Gafferty, commis, est accusé de faux. La cause est ajournée pour examen.

John Rudeloff est traduit à la Cour de Police pour avoir frappé et volé Pat. Bardeau.

La cause est ajournée.

Memorial Nécrologique.

Par M. G. GERMAIN.

Aujourd'hui, la tombe se ferme sur un citoyen aussi noble dans ses aspirations qu'humble dans ses manières, aussi loyal que bon patriote, aussi profond juriste que sage ami des beaux-arts, en un mot, sur un homme qui, pour s'être fait connaître, n'en a pas moins acquis par son seul mérite, l'estime et la confiance la plus assurée de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier.

